

HONORAIRES FIXES FORFAITAIRES

Les honoraires présentés ici sont des tarifs moyens TTC, qui peuvent varier en fonction de la situation. Un devis vous sera donc fait lors de la 1^{ère} rencontre.

- Rdv unique de consultation (45 mins) : 72€
- Lorsqu'il y a une facturation au temps passé : 204€/ heure

- SUCCESSION :

Accompagnement liquidation amiable de succession : facturation au temps passé à 170€ HT de l'heure

Procédure judiciaire : entre 2500€ et 5000€

Suivi suite à désignation d'un notaire par le tribunal : au temps passé

- DROIT CIVIL :

Procédure entre bailleur et locataire entre 1500€ et 3000€ selon la procédure

Procédure entre professionnel et consommateur entre 2000€ et 4000€ selon la procédure

Procédure entre vendeur et acheteur entre 2000€ et 4000€ selon la procédure

Procédure entre assureur et assuré entre 2000€ et 4000€ selon la procédure

Expertise : facturation en fonction du temps passé

- AFFAIRES FAMILIALES :

Divorce par consentement mutuel en fonction de la difficulté du dossier entre 1 100 et 3 000 €

Divorce devant le Juge aux affaires familiales Entre 1 800 et 5 000 €

Séparation hors mariage Entre 650 et 1 100 €

Procédure après divorce Entre 650 et 1 100 €

Liquidation régime matrimonial entre 2 000€ et 4 000 €

Adoption simple 450 €

